



Carvin, le 10 septembre 2018.

**OBJET : Changement de dénomination sociale de l'association Autisme 59-62.**

Madame, Monsieur,

Notre association **Autisme 59-62** change de nom.

Comme vous l'avez peut-être remarqué sur l'entête de ce courrier, la dénomination sociale de notre association est désormais « **Autisme & Familles** ».

Ce changement de nom a été dicté par les constats suivants :

Nous sommes une association de familles au service des personnes autistes et de leurs familles, la dénomination « Autisme 59-62 » ne reflétait pas cette identité familiale spécifique.

D'autre part, et suite aux fusions et rapprochements de ces dernières années, avec d'autres associations et services, le périmètre de nos actions ne se retrouvait plus dans la notion départementale d'origine.

Changement de nom, mais maintient des codes graphiques de notre logo, qui sont bien identifiés. Nous avons cependant rajouté le nom de la région des Hauts de France, à la droite du logo, pour préciser notre appartenance à ce nouveau périmètre régional.

Nous vous remercions d'en prendre bonne note, d'en informer vos collaborateurs et vos services, afin que les carnets d'adresses et les bases de données soient mises à jour en conséquences.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le Président  
Gilles Pourbaix.